

VILLE DE MARCHIENNES
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 04 mars 2026

<p><u>Nombre de Conseillers</u> En exercice : 27 Qui ont donné procuration : 6 Présents : 19 Qui ont pris part au vote : 25 QUORUM : 14</p>	<p>L'an deux mil vingt-six, le quatre mars à dix-neuf heures</p> <p>Le Conseil Municipal de la Commune de MARCHIENNES s'est réuni en salle du conseil sous la présidence de Monsieur Laurent MARTINEZ, Maire de la Commune, à la suite de la convocation qui lui a été faite au moins 5 jours à l'avance, laquelle convocation a été affichée à la porte de la Mairie conformément à la loi.</p>
<p><u>Date de la convocation</u> 16/02/2026 <u>Date d'affichage</u> 16/02/2026</p>	<p>ETAIENT PRESENTS : Mrs Laurent MARTINEZ, Philippe DESCHODT, Donato MIRAGLIA, Pascal ROUSSEAU, Bernard DELEMER, Bertrand RADIGOIS, Serge BEAREZ, Régis NOTOT, Raymond WOLICKI, Jocelyn OGER, Mmes Séverine FRACKOWIAK, Catherine KOPEC, Anne-Marie MASTROMONACO RENARD, Bernadette DEHAENE, Sylvie ROUSSELLE, Cathy NOTOT-GOS, Audrey VERHAEGHE, Jocelyne MALFIGAN, Brigitte WAMBRE</p> <p>ETAIENT ABSENTS : Sandrine SPARTY, Martine DELZENNE</p> <p>ONT DONNÉ PROCURATION : Valérie GOUPY à Donato MIRAGLIA, Carole HURIAU à Séverine FRACKOWIAK, Frédérique FERREIRA à Cathy NOTOT-GOS, Eric EGO à Serge BEAREZ, Mélanie DELANNOIS à Laurent MARTINEZ, Quentin BERNARD à Philippe DESCHODT</p> <p>Formant la majorité des membres en exercice</p> <p>SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme Audrey VERHARGHE</p> <p><i>Sandrine SPARTY a rejoint la séance à 19h30 après avoir été retardée</i></p>

Délibération n° 2026/04/LM/ND

Objet : Affectation des résultats

Préambule

Vu le certificat de reprise anticipée des résultats de l'année 2025 certifié exact par Madame la Responsable du Service de Gestion Comptable d'Orchies en date du 12/02/2026, permettant la reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent avant le vote du Compte Financier Unique.

Monsieur l'Adjoint aux Finances, Philippe DESCHODT expose le résultat de l'exercice 2025 :

DETERMINATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT :

Total des dépenses de fonctionnement 2025	4 380 980,50 €
Total des recettes de fonctionnement 2025	5 167 978,73 €
Résultat de fonctionnement 2025	786 998,23 €
Résultat de fonctionnement reporté N -1 (002)	300 000,00 €
Résultat de clôture de fonctionnement 2025	1 086 998,23 €

DETERMINATION DU BESOIN DE FINANCEMENT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT :

Total des dépenses d'investissement 2025	2 733 108,59 €
Total des recettes d'investissement 2025	1 315 848,71 €
Résultat d'investissement 2025	-1 417 259,88 €
Résultat d'investissement reporté N -1 (001)	642 989,39 €
Résultat de clôture d'investissement 2025	-774 270,49 €

RESTES A REALISER DE L'EXERCICE 2025 :

Restes à réaliser en dépenses :	51 472,56 €
Restes à réaliser en recettes :	150 000,00 €
Solde restes à réaliser :	98 527,44 €

Résultat d'investissement définitif : -675 743,05 €

Monsieur DESCHODT propose l'affectation suivante :

Affectation du résultat 2025 : 1 086 998,23 € soit :
 Affectation en réserves R 1068 en investissement : 886 998,23 €
 Report en exploitation R 002 : 200 000,00 €
 Report D 001 : 774 270,49 €

Vu le Code général des Collectivités Territoriales,

Vu l'avis de la commission « Finances-Administration Générale-Ressources Humaines » en date du 16 février 2026,

Considérant qu'il appartient à l'assemblée délibérante de statuer sur l'affectation du résultat de la section de fonctionnement et d'investissement 2025, en application de l'instruction budgétaire et comptable M57,

RESULTAT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	
Total des dépenses de fonctionnement 2025	4 380 980,50 €
Total des recettes de fonctionnement 2025	5 167 978,73 €
Résultat de fonctionnement 2025	786 998,23 €
Résultat reporté N-1 (002)	300 000,00 €
Résultat de clôture de fonctionnement 2025	1 086 998,23 €

RESULTAT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	
Total des dépenses d'investissement 2025	2 733 108,59 €
Total des recettes d'investissement 2025	1 315 848,71 €
Résultat d'investissement 2025	-1 417 259,88 €
Résultat reporté N-1 (001)	642 989,39 €
Résultat de clôture d'investissement 2025	-774 270,49 €

Sur la base de ces éléments, il est proposé aux membres du Conseil Municipal de proposer les affectations suivantes :

Affectation du résultat 2025 : 1 086 998,23 soit :

Affectation en réserves R 1068 en investissement : 886 998,23 €

Report en exploitation R 002 : 200 000,00 €

Report D 001 : 774 270,49 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :

Article 1 : d'approuver la proposition d'affectation des résultats sus-indiqués,

Article 2 : d'autoriser M. le Maire ou son représentant à effectuer toutes démarches et à signer tous documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Vote du Conseil Municipal :

Unanimité

Majorité

Pour : 22 voix Contre : 0 voix

Abstention : 3 voix - Mmes MALFIGAN et WAMBRE, M. OGER

Certifié conforme,

Ainsi fait et délibéré en séance du jour, mois et an ci-dessus mentionné,

La secrétaire de séance,
La conseillère municipale,
Audrey VERHAEGHE

Le président de séance,
Le Maire,
Laurent MARTINEZ



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Lille, dans un délai de deux mois suivant sa publication

Envoyé en préfecture le 06/03/2026

Reçu en préfecture le 06/03/2026

Publié le 06/03/2026



ID : 059-215903758-20260304-2026_GR_1367-DE

